



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Des solutions orientées vers une vision commune et une plus grande ouverture sur la communauté mitissienne

Mont-Joli, le 28 janvier 2009 – Après avoir dressé un état de situation à l'école Le Mistral, le professeur-chercheur Jean Bernatchez suggère sept pistes de solution qui visent à nourrir la réflexion de l'équipe-école maintenant invitée à prendre le relais. « Ce n'est pas de l'extérieur que viendra le changement, mais de l'intérieur. L'équipe-école doit s'approprier son propre état de situation et définir ses propres solutions ».

Le professeur-chercheur croit qu'il est possible de faire de l'école Le Mistral une école exceptionnelle sur plusieurs plans, dans un horizon de trois à cinq ans, « en misant sur **sept grandes pistes de solution** considérées comme autant de chantiers sur lesquels il faudra travailler au cours des prochains mois. »

1) Développer une vision orientée vers la réussite éducative;

L'équipe-école est invitée à développer une vision, une représentation idéalisée de ce que l'école doit être, orientée vers la réussite éducative. Cette vision doit reposer sur le plus large consensus possible. Rassembleuse, elle pourra être communiquée en quelques mots aux élèves, aux parents et à la communauté. Elle inspirera l'action.

2) Planifier le développement intégré de l'école de manière collaborative et miser sur les stratégies émergentes;

Planifier le développement intégré de l'école est un défi puisque la fonction de gestion est morcelée en une multitude de tâches. Une vision claire permet de donner un sens aux gestes du quotidien. L'approche collaborative contribue à créer un climat harmonieux. Les stratégies émergentes sont celles initiées par les membres de l'équipe-école.

3) Contrer la départementalisation de l'équipe-école et promouvoir la démocratie;

L'école est invitée à travailler pour contrer la structuration en clans. La démocratie est associée à l'idée d'encourager l'expression d'une pluralité

d'opinions, mais dans un cadre qui favorise le respect mutuel. Les choix relèvent alors souvent du consensus.

4) Privilégier la dimension de leadership pédagogique dans la fonction de direction;

Le leadership pédagogique implique, pour une direction, d'être très présente dans l'école afin de donner vie au projet éducatif.

5) Structurer la relation école-milieu en misant sur la spécificité mitissienne;

La spécificité mitissienne constitue une richesse exceptionnelle. L'école est invitée à affirmer plus résolument cette spécificité sur le terrain, par le renforcement de la relation école-milieu, mais également de façon symbolique, avec la possibilité, entre autres, de donner à l'école une personnalité et un nom plus « mitissiens ».

6) Ouvrir l'école aux projets portés par des organismes du milieu;

L'école doit accueillir avec enthousiasme les initiatives du milieu qui s'inscrivent étroitement dans le cadre de sa mission et favoriser le développement de partenariats avec la famille et le milieu.

7) Prioriser les projets démocratiquement;

Une démocratisation au chapitre de la gestion est recommandée, afin d'éviter que plusieurs membres de l'équipe-école se sentent exclus des cercles d'influence. Il est possible de développer des modes d'opération qui permettront d'octroyer des ressources aux projets qui auront été prioritaires de façon démocratique par l'équipe-école.

Monsieur Bernatchez insiste sur la nécessaire complémentarité de la famille, de l'école et du milieu, dans une perspective de réussite scolaire. « Au Québec, la stratégie la plus efficace pour promouvoir la réussite scolaire a été portée par le Centre régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le Bas-Saint-Laurent dispose d'une instance comparable : COSMOSS (Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé). Le projet de Pacte social pour l'éducation dans La Mitis relève aussi d'un modèle de partenariat régional ».

Rappelons que le « Pacte social » se réalise avec des organismes socio-économiques de la MRC de La Mitis, dans l'objectif de développer de nouvelles alliances en soutien à la réussite des élèves et à la promotion des actions mises de l'avant à l'école Le Mistral.

Monsieur Bernatchez révèle que l'Université du Québec à Rimouski, dans le cadre de son Fonds institutionnel de recherche, finance actuellement une recherche complémentaire qu'il pilote également, et qui vise cette fois à aller sur le terrain dans La Mitis pour identifier les facteurs liés à la famille et au milieu susceptibles de contribuer à la réussite scolaire des jeunes de La Mitis. Les résultats de cette recherche seront rendus publics en janvier 2010.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, tient à remercier monsieur Jean Bernatchez pour tout le travail qu'il a accompli à l'école Le Mistral, tant au regard de ses recherches et de l'état de situation établi que pour les pistes de solution qu'il a mises de l'avant. Il souligne également l'excellente collaboration et l'ouverture dont fait preuve l'Université du Québec à Rimouski qui s'avère une fois de plus un partenaire précieux pour la Commission scolaire des Phares. « Le rapport de Monsieur Bernatchez nous permet de mieux identifier les problèmes et d'envisager déjà des solutions. Mais le travail ne fait que commencer et je suis persuadé que tous les acteurs concernés vont œuvrer de concert pour atteindre les objectifs de réussite. »

- 30 -

Sources : Raymond Tudeau
Président
Commission scolaire des Phares
418 723-9485

Jacques Poirier
Directeur
418 723-5927, poste 1010